



**EQUIPE DE FRANCE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE**

**COLLECTIF PARACANOE**

**Test Event**

**Tokyo (Japon)**

**SAISON 2019**

27/08/2019

## COLLECTIF PARACANOË

### **RAPPEL DU DOCUMENT REGLES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE PARACANOE 2019**

#### **Préambule**

Les règles de sélection permettront d'identifier les meilleurs athlètes français (métropolitains et d'outre-mer) capables d'atteindre les objectifs de l'Equipe de France Paracanoë lors des deux prochaines saisons sportives internationales 2019 et 2020. L'objectif principal reste l'obtention des quotas en 2019 et la recherche de l'Or à Tokyo en 2020.

#### **POUR 2019**

Une sélection est soumise à la production d'un niveau de performance correspondant à l'accès à l'une des **6 premières places** en finale du championnat du Monde Paracanoë pour les catégories paralympiques.

La sélection au Test Event Paralympique à Tokyo (Japon) est soumise à :

- l'invitation de la FIC,
- l'obtention d'un quota paralympique lors des Championnats du Monde 2019 à Szeged.

Un comité de sélection sera établi pour déterminer la composition des Équipes de France en concordance avec les critères des modalités de sélection. Ce comité sera constitué du DTN, du Président de la FFCK ou de son représentant, et d'un technicien désigné par le DTN.

En cas de circonstance exceptionnelle, le Comité de sélection de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie peut proposer une sélection nominative différente de celle issue des présentes règles de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France.

**Programme prévisionnel d'actions 2019 du collectif Paracanoë :**

- Du 9 au 16 septembre : Test Event Paralympique à Tokyo (JAPON)\*  
\*sur invitation FIC et pour les athlètes ayant obtenu un quota à Tokyo

**Rappel de contexte :**

3 athlètes ont participé aux finales A et 2 athlètes aux finales B des championnats du Monde 2019.

- 2 athlètes ont obtenu pour la France les quotas paralympiques :
  - Nélia BARBOSA, 4<sup>e</sup> en KL3F,
  - Rémy BOULLE, 7<sup>e</sup> en KL1H.
  
- 3 athlètes n'obtiennent pas le quota paralympique :
  - Eddie POTDEVIN, 8<sup>e</sup> en VL3H
  - Patrick VIRIAMU, 5<sup>e</sup> de la finale B en VL3H
  - Manon DOYELLE, 7<sup>e</sup> de la finale B en KL3F

Ces athlètes n'atteignent pas le niveau de performance attendu pour participer au Test Event 2019. À ce titre, le comité de sélection, ayant statué le 27 août 2019, ne souhaite pas déroger à la règle initiale posée, à savoir l'obtention du quota paralympique pour la France.

**Test Event TOKYO du 8 au 16 septembre 2019 :** les athlètes suivant(e)s sont retenus

NOM Prénom*	Club	Catégorie
BOULLE Rémy	CKC Orléans	KL1 H
BARBOSA Nélia	RSC Champigny	KL3 F